

Compte rendu du CA du 20 novembre 2019

Présents : Valérie Bondenet, Cécile Daude, Paulette Garret, Brigitte Planty, Gilles Roussel et Elena Zimmermann

Excusées : Sylvie David, Anne Franco, Sylvie Pedroarena, Antide Petit et Anne Viala

1) Approbation du CA du 26 juin 2019

Des modifications sont apportées. Le compte rendu est alors approuvé.

2) Approbation du CA de septembre

Des modifications et précisions sont apportées.

A Belfort, au lycée Notre-Dame des Anges, l'enseignement de spécialité LLCA est proposé mais dans les faits, il n'existe pas. On peut alors se demander où sont passées les heures dédiées à cet enseignement : heures attribuées à de l'AP ? A d'autres disciplines dont il manque des heures ? C'est inquiétant et Brigitte Planty rappelle qu'un établissement qui propose l'enseignement de spécialité LLCA doit pouvoir le faire tous les ans même si, pour une année scolaire, il n'y a pas d'inscrit. On pourrait peut-être faire remonter cette situation à Augustin Guillot et à la CNARELA.

A propos des enseignements de spécialité LLCA dans l'Académie, on ne peut que déplorer de nouveau qu'à Besançon il n'y ait pas d'élèves inscrits.

Enfin, pour clore ce chapitre des langues anciennes au lycée, Valérie Bondenet regrette une fois de plus que les ressources pédagogiques préparées par l'ensemble des collègues de l'Académie en mai dernier n'aient toujours pas été mises en ligne sur le site consacré à l'enseignement des Lettres. Cette promesse avait pourtant été faite à la fin de la journée afin que les collègues puissent les utiliser durant les grandes vacances pour préparer leurs futures séquences.

Brigitte Planty revient également sur la dernière session de la certification en langues anciennes. Il apparaît que toutes les personnes qui l'ont obtenue n'enseignent ni le latin ni le grec alors qu'elle devrait répondre au besoin d'heures qui ne peuvent pas être effectuées. Quel est alors l'intérêt d'un tel examen ? Gilles Roussel demande si un collègue de Lettres Modernes peut enseigner le latin sans avoir la certification. Brigitte Planty répond que théoriquement oui quand on a le CAPES de Lettres avec option latin ou si l'on a suivi une formation universitaire en latin.

Après ces précisions et modifications, le compte rendu est approuvé.

3) Compte rendu des Journées d'automne

Elles ont été organisées par l'ALPLA (Association Lorraine des Professeurs de Langues Anciennes) les 28, 29 et 30 octobre 2019. Elles se sont réparties sur deux sites, Nancy et Metz.

Elles avaient pour thème « Entre Leuques et Médiomatiques, une région gallo-romaine ».

- Lundi 28 octobre : AG de la CNARELA le matin : différentes motions ont été votées. Une demande au Ministère concernant l'option latin pour les élèves des séries technologiques a été réitérée afin que ces derniers puissent la poursuivre en première et terminale, ce qui

actuellement n'est pas le cas. Dans Parcoursup, l'option Langues anciennes est désormais prise en compte.

La CNARELA en profite pour présenter son prochain voyage : « De Thessalonique à Athènes ». Il aura lieu du 19 au 24 août 2020. Des places sont encore disponibles.

Enfin, les prochaines Journées d'octobre se dérouleront à Amiens du 19 au 21 octobre 2020 avec pour thème : « Renaissance du latin et du grec, de l'Empire à la Renaissance » (à confirmer).

L'après-midi, exposés sur les pratiques d'enseignement de deux collègues de l'ALPLA, Jean-Frédéric DEBARD, professeur au lycée Poincaré à Nancy et Vincent BOSSU, professeur au lycée Jean Lurçat à Bruyères (Vosges). Visite du musée archéologique du campus Lettres et des outils de recherche (bibliothèque du centre Edouard Will).

- Mardi 29 octobre : La Lorraine gallo-romaine : visite le matin des salles consacrées à l'époque gallo-romaine du Musée de la Cour d'or à Metz et l'après-midi, au même endroit, conférences de quatre spécialistes de cette période.

- Mercredi 30 octobre : visite, sous l'égide du Conservateur, du site archéologique de Grand (Vosges), célèbre par sa mosaïque, son amphithéâtre et l'intervention des empereurs Constantin et Caracalla.

4) Informations diverses

- En raison d'un stage de langues anciennes le 18 décembre, le CA initialement prévu ce jour aura lieu le 11 décembre 2019.

- Prochaine visite culturelle proposée par l'ARELAB : Saint-Romain-en-Gal / Vienne le 9 ou le 16 mai 2020. Gilles Roussel se propose d'organiser cette sortie. Il va contacter l'atelier de restauration de mosaïques de Saint-Romain-en-Gal afin que l'on puisse en effectuer la visite. Il est également proposé qu'on visite Vienne.

5) Aide apportée à Daniel et Sylvie David

Le CA se termine par une réflexion sur l'aide que notre association et les membres du CA peuvent apporter à notre collègue et amie Sylvie David ainsi qu'à son époux Daniel qui ont été victimes, le 16 novembre, d'un terrible incendie détruisant leur pavillon à Brussey.

Le CA se termine à 15h39.

Secrétaire de séance : Valérie BONDENET